

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la séance tenue le 11 décembre 2025 à 19h, à la salle des Commissions

Présents

Pour les autorités communales :	Mme Fanny BURKI Mme Chantal GOOD (Municipale) M. Marc VERAGUTH (Président du CE)
Pour les professionnels actifs de l'Établissement :	Mme Anne-Laure REYMOND Mme Béatrice SAINT-GHISLAIN DAO Mme Céline PELET (Médecin scolaire) M. Pierre-Alain DEMIERRE (Directeur)
Pour les parents d'élèves :	Mme Tiziana DUCRET Mme Vanessa RANDEWIJK Mme Séverine PETITPREZ
Pour les milieux et organisations concernés par la vie de l'Établissement :	Mme Virginie GUI SAN (CAP) Mme Sandrine RAMÒ (AAEE)
Excusée : Pour la rédaction :	Mme Samia SANCHEZ-MEYER

1. Bienvenue et adoption de l'ordre du jour

Le Président ouvre la séance à 19h01.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité des personnes présentes.

2. Présentation du PMS – Plan de mobilité scolaire zone Village/Chaugand

Mme Dürst Marisa, Municipale, et Mme Rudaz Alicia, déléguée à la durabilité, présentent à l'ensemble du Conseil d'établissement le plan de mobilité scolaire (PMS), élaboré en partenariat avec l'ATE Suisse. Le comité les remercie chaleureusement pour la qualité et l'exhaustivité de cette présentation.

3. Présentation et accueil de Mme Béatrice SAINT-GHISLAIN DAO

Le Président souhaite la bienvenue à Mme Béatrice Saint-Ghislain Dao, nouveau membre du comité représentant les établissements scolaires en tant qu'enseignante. Un tour de table est effectué afin que chaque membre puisse se présenter, avant de donner la parole à Mme Saint-Ghislain Dao pour sa propre présentation. Le Président la remercie, lui réitère ses vœux de bienvenue et souligne que le comité du Conseil d'établissement est désormais au complet.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 juin 2025

Le procès-verbal du 12 juin 2025 est accepté à l'unanimité des personnes présentes avec remerciements à leur auteur.

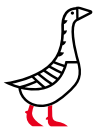


5. Communication de la Direction des écoles

La Direction des écoles informe que ses préoccupations et ses activités portent actuellement principalement sur les grèves mises en place dans le canton de Vaud. La gestion ainsi que la communication qui en découle représentent un engagement important. Contrairement à d'autres établissements, les écoles d'Épalinges s'efforcent de savoir où se trouvent les élèves lors des jours de grève. Cette démarche demande une plus grande organisation, mais elle est essentielle afin qu'aucun enfant ne soit « oublié » ou laissé de côté. À ce jour, elles totalisent 5 jours de fermeture. Cette rentrée automnale a également été marquée par plusieurs sujets importants, notamment les camps qui seront abordés ultérieurement, ainsi que les enjeux liés aux sanctions et aux heures d'arrêt. Différentes modifications entreront donc en vigueur dès la rentrée 2026–2027. Le Président s'interroge sur la réaction des élèves face aux grèves. La Direction des écoles indique que, de manière générale, ces journées de congé génèrent une certaine excitation et une forme d'agitation au sein des établissements, le primaire étant davantage concerné que le secondaire. Toutefois, aucun retour ni réaction particulière n'a été signalé. La Direction des écoles souligne par ailleurs la qualité de la coopération avec la conférence des maîtres. La communication interne est très bonne et les enseignants annoncent leur participation aux grèves ce qui permet d'anticiper les décisions, d'organiser les remplacements et de mettre en place les dispositifs nécessaires. Tous les établissements ne fonctionnent pas de la même manière, certaines structures disposent de comités de grève anonymes, comme l'autorisent les autorités, ce qui rend le climat et la gestion plus complexes qu'à Épalinges. D'autres établissements ont notamment été contraints de fermer jusqu'à une semaine, soit 10 jours de fermeture au total. L'APE ajoute que certains élèves, en particulier ceux concernés par les ECR, se montrent relativement stressés par la situation et s'interrogent sur la fin du semestre qui approche. Le CAP revient, quant à lui, sur la communication relative à la gestion des heures d'arrêt afin d'obtenir des précisions. La Direction des écoles explique que cette initiative répond à une demande des enseignants souhaitant mettre en place une nouvelle méthode de suivi, permettant de déclencher des mesures adaptées en fonction de seuils définis. Elle précise que l'objectif n'est pas d'augmenter le nombre de sanctions, mais d'en améliorer le suivi et la gestion.

6. Retour sur les camps de ski – Leysin

Techniquement, dès la rentrée 2026–2027, le nombre de semaines disponibles ne permettra plus d'organiser des camps de ski pour toutes les volées concernées actuellement (6e, 7e, 8e et 10e années). Par ailleurs, un groupe d'enseignants est revenu sur la question des camps de fin de scolarité (11e année). La Direction des écoles a donc ouvert une réflexion globale sur l'organisation des camps. Une conférence des maîtres s'est tenue le 11 novembre dernier afin de définir une vision à long terme. Dans un premier temps, elle a dû se prononcer sur le maintien des camps pour l'ensemble des volées, cette proposition a été acceptée de justesse, 49 voix pour et 48 contre. Dans un second temps, les enseignants se sont prononcés sur les volées concernées par les camps de ski. Dès la rentrée, les élèves de 6e, 7e et 8e années partiront en camp de ski à Leysin. La 9e année conservera le camp polysportif, qui aura désormais lieu en automne. Une nouveauté importante concernera la 10e année, tous les élèves partiront ensemble pour une semaine à choix, première édition en mai 2027. Une réflexion est en cours concernant le programme proposé. La question du budget a également été abordée, il s'élève à environ CHF 300.– par élève, ce qui représente un coût inférieur à CHF 3'000.– à la charge de la Commune, pour une volée complète. Concernant l'augmentation régulière du nombre de classes, une solution pérenne a dû être trouvée afin d'éviter de se reposer la question chaque année. Il a ainsi été proposé de réduire le camp des 4e années à 3 jours et 2 nuits (au lieu de 4 jours et 3 nuits), afin de permettre à deux classes de partir chaque semaine. Pour terminer, la question de l'autofinancement des camps de fin de scolarité a été examinée. Le principe a été accepté par une large majorité des enseignants avec, toutefois, la fixation d'une limite de financement afin d'éviter qu'il ne s'agisse d'un financement indirect par les parents. L'objectif principal du projet est d'impliquer les élèves dans l'élaboration et la réalisation de leur camp.



La Direction des écoles souligne également que la mise en œuvre de ces projets est rendue possible grâce à l'implication financière de la Commune dans l'organisation des camps. Le comité du Conseil d'établissement salue et remercie les écoles pour leur engagement et les démarches entreprises.

7. Divers et propositions individuelles

- L'APE indique avoir été interpellée au sujet d'une vente de « puff » dans la cour d'école et interroge la direction sur les informations dont elle dispose ainsi que sur les démarches entreprises. Elle relève également qu'à la suite de l'intervention de la police lundi dernier, il ressort que certains élèves ne respectent pas le règlement scolaire, comme par exemple : l'intrusion dans les bâtiments, non-respect des files à la cantine ou encore utilisation du téléphone portable en classe malgré l'interdiction. Ces situations génèrent chez certains élèves un sentiment d'injustice et des interrogations. La Direction des écoles répond ne pas avoir été informée d'une vente de « puff » dans la cour de récréation. Le CAP confirme que cette information ne leur est pas non plus parvenue et qu'aucun parent ne l'a signalée à ce jour. Il reconnaît toutefois que l'usage de ces dispositifs constitue un réel problème et annonce l'organisation, en mars prochain, d'un atelier de prévention intitulé « Il y a quoi dans ma puff ? ». Le CAP s'interroge par ailleurs sur la proportion réelle d'élèves concernés par la vente ou le vol de « puff », comparativement à la grande majorité qui respecte les règles. La Direction des écoles rappelle que ces problématiques existent bel est bien, tout en soulignant l'importance de maintenir un cadre exigeant et cohérent. Il est essentiel d'appliquer le règlement jusqu'au bout afin de garantir l'exemplarité dans la mesure du possible. Elle ajoute qu'il y a malheureusement toujours eu des élèves en difficulté et que la meilleure manière de prévenir les débordements reste une intervention rapide, incluant des sanctions lorsque cela s'avère nécessaire. Elle souligne également la responsabilité des parents dans l'écoute des propos de leurs enfants et l'importance de les aider à relativiser certaines situations (déformation des faits réel). Le CAP rappelle que, pour que les élèves se sentent soutenus et entendus, il est primordial qu'ils s'adressent rapidement à un adulte de référence (enseignant, éducateur ou parent) afin de relater les faits. Cela permet de réagir immédiatement, d'analyser la situation et, si nécessaire, de remonter l'information. La Direction des écoles invite également l'APE à renforcer la communication et à transmettre plus régulièrement les informations reçues par mail, afin de consolider la collaboration.
- Le CAP informe qu'il fait actuellement face à de nombreux conflits dans le préau de Bois-Murat, notamment entre les élèves de 6e, 7e et 8e années. Les éducateurs sont confrontés à des enfants qui adoptent parfois une posture de confrontation envers les adultes, ce qui peut s'avérer déstabilisant. Dans ce type de situation, contrairement à leurs habitudes, le CAP prend contact avec les parents. Il constate que ceux-ci se sentent souvent également démunis face à certaines attitudes. Le CAP se veut toutefois rassurant et espère qu'il s'agit d'une période passagère liée à la dynamique particulière d'un groupe important d'élèves. L'AAEE collabore également à la gestion de ces situations si nécessaire.
- Le président informe qu'il a présenté, sous forme de rapport, les activités du Conseil d'établissement pour les deux dernières années au Conseil communal en novembre dernier.
- Il communique finalement les dates proposées des prochaines séances pour l'année 2026, soit les jeudis 19 mars, 11 juin et 10 décembre 2026.

La séance est levée à 20h52

La Secrétaire :

Samia Sanchez-Meyer

Le Président :

Marc Veraguth